

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la troisième rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2012, tenue à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 400, boul. de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès, le 16 octobre 2012 à 19 h.

- Sont présents : M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès
M. Jean-Yves Guimond – Collecte Pro
M. Pierre Milette – Citoyen
M. Réal Pellerin – Citoyen
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie
- Observateur : Mme Sylvie Gamache – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
- Sont absents : M. François Béland – Citoyen
M. André Garant – MRC Maskinongé

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du comité, M. Jean-Yves Guimond, assure la présidence de la rencontre. Formant quorum, M. Guimond souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pierre Milette et appuyé par M. Robert Landry d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 mai 2012;*
- 4. Suivi du procès-verbal du 28 mai 2012;*
- 5. Dossier des odeurs;
Senteur émise lors de l'enfouissement des boues l'été dernier;*

6. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*
7. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*
8. *Varia;*
9. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
10. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 MAI 2012

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 28 mai 2012 et à lui faire part de leurs commentaires.

Il est proposé par M. Réal Pellerin et appuyé par M. André Garant d'adopter le procès-verbal du 28 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2012

M. Pellerin demande si la RGMRM a réussi à identifier pourquoi il y a des odeurs qui se dégagent plus certaines journées que d'autres. M. Pépin n'a pas encore été capable de dégager de causes. La RGMRM continue d'amasser des données (température, humidité, vent, ...) et de chercher les causes. Les données obtenues jusqu'à maintenant pourraient être présentées lors de la prochaine rencontre.

Pour ce qui est de la plainte reçue au sujet du bruit par des citoyens de la municipalité de Mont-Carmel, la RGMRM a équipé ses camions d'un nouveau système d'avertissement sonore.

5. DOSSIER DES ODEURS

M. Pellerin mentionne qu'il y a eu un très fort épisode d'odeur lors de l'épandage des boues de fosses septiques au mois de mai dernier. M. Pellerin demande qu'est-ce que la RGMRM entend faire pour éviter ce problème lors du prochain épandage.

M. Pépin souligne que la RGMRM essaie de valoriser tout ce qui peut l'être. C'était la première fois que la RGMRM procédait à un épandage de ces boues. Il mentionne que l'épandage est effectué par un sous-traitant et qu'il est difficile de choisir le moment où l'épandage sera effectué. M. Pellerin mentionne qu'une des conditions du contrat pourrait être que l'épandage soit effectué lors d'une journée de pluie.

M. Pépin mentionne que la RGMRM s'informerait au sujet des techniques utilisées ailleurs pour faire ce travail et analyserait en détail sa procédure d'épandage pour ces boues. Il vérifierait également si un épandage des boues de fosses septiques est prévu pour 2013.

6. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

M. Pépin mentionne qu'à la fin de septembre 2012 on a enfoui environ 16 000 tonnes de matières résiduelles de moins qu'à pareille date l'an passé. Il souligne que le contrat avec la Ville de Sherbrooke (environ 30 000 t) se termine en avril 2013. Le contrat avec la Ville de Thetford Mines (30 000 t.) est théoriquement renouvelé et celui avec la région de l'Îlet/Montmagny a été renouvelé pour 5 ans.

M. Landry mentionne qu'en 2013, on devrait donc enfouir moins de 200 000 tonnes de matières résiduelles, ce qui est sous le seuil de la rentabilité pour le site de St-Étienne-des-Grès. Il souligne également la diminution de clients (White Birch) du côté du lieu d'enfouissement de Champlain.

Le tarif d'enfouissement en 2013 passera de 59,30 \$ à 69,30 \$ la tonne, plus la redevance de 20 \$ la tonne.

M. Pellerin demande si dans l'avenir il pourrait y avoir qu'un site d'enfouissement en Mauricie. M. Pépin mentionne que c'est un scénario qui est à l'étude au conseil d'administration de la RGMRM.

À courte échéance, il y a un fort risque d'être en surcapacité d'enfouissement avec les deux sites.

Pour ce qui est des matières putrescibles, la RGMRM continue de réfléchir au traitement qui sera retenu pour la Mauricie (compost, méthanisation,...). Elle regarde attentivement ce qui se passe ailleurs.

7. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Voir mémo à l'annexe 1.

8. VARIA

Mme Sylvie Gamache mentionne que la RGMRM s'est occupée d'un des volets éco-responsables de la finale des Jeux du Québec qui a eu lieu à Shawinigan à l'été 2012. La RGMRM était responsable de la collecte des matières résiduelles, incluant les matières compostables. Cela a été une expérience intéressante et l'événement a atteint le niveau 1 de la norme des événements éco-responsables du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Une des observations faites durant cet événement est qu'il est nécessaire que des bénévoles soient présents aux sites de collectes des matières résiduelles afin de s'assurer que les matières soient déposées dans les bons contenants de collecte.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine réunion aura lieu le 22 janvier 2013, à 19 h à la RGMRM.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 22^E JOUR DE JANVIER 2013



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de Saint-Étienne-des-Grès

ANNEXE 1



MÉMO

À : Daniel Pépin
DE : Julie Pinard
DATE : 16 octobre 2012
OBJET : Informations pour le comité de vigilance – Site de St-Étienne-des-Grès

Voici un état de situation.

ODEURS

Il n'y a pas eu d'enfouissement des boues déshydratées issues des géotubes l'été dernier. Toutes les boues ont été valorisées comme matériel fertilisant sur les anciennes cellules de WM et autres parcelles de terrain de la Régie (le contenu de 4 géotubes). L'épandage des boues a duré moins d'une semaine.

Un système fixe de neutralisation des odeurs a été installé au printemps sur une portion de la clôture qui ceinture les géotubes à l'usine de traitement des eaux. La Régie a également utilisé, lorsque jugé nécessaire, un système mobile de neutralisation des odeurs (le canon).

BRUIT

Plainte d'un citoyen de Mont-Carmel. Ce dernier n'est pas en accord avec les heures de début des opérations du site depuis notre retour dans la cellule 1.

ENFOUISSEMENT

La cellule 4 est temporairement fermée et ce, depuis le début du printemps. L'enfouissement s'effectue dans la cellule 1. Les projections d'enfouissement dans la cellule 1 nous amènent presque au mois de mars 2013.

BIOGAZ

Lundi le 15 octobre a débuté le forage de nouveaux puits de biogaz dans les cellules 1 et 2. 17 ou 18 nouveaux puits sont prévus. Les travaux devraient s'échelonner sur deux semaines.

Un « Shut down » de la station de compression de biogaz pour entretien annuel est prévu durant la semaine du 29 octobre (durée prévue 1 semaine).

L'échantillonnage annuel de la torchère a été réalisé le 10 septembre dernier. Le rapport de la firme Exova démontre que le rendement d'efficacité de la torchère est bien supérieur aux normes. Le suivi environnemental du biogaz sur le site est encore cette année effectué par une firme externe, soit Genivar.

EAU

Il y a eu reconstruction des déversoirs des résurgences durant les semaines du 24 septembre et 1^{re} octobre. Les déversoirs existants ont été remplacés par des structures en acier donc plus permanentes. Les déversoirs des résurgences permettent la mesure du débit de l'eau et la prise d'échantillons (résultats devant être transmis au MDDEP annuellement).

Il n'y a pas eu de travaux importants à l'usine de traitement des eaux; que de la maintenance régulière. Le suivi de l'étanchéité des conduites du système de traitement des eaux a été effectué par une firme externe; le rapport démontre qu'il n'y a aucune fuite.

Le suivi de la qualité des eaux à la sortie du traitement est fait à chaque semaine, est transmis au MDDEP à tous les mois et respecte les normes.

Il reste une campagne d'échantillonnage des eaux souterraines et des résurgences (sur trois annuellement) à effectuer cet automne. Les résultats sont produits dans le rapport annuel.

BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

La saison achève! La date officielle de fin de saison est le 31 octobre. Des vidanges prévues sont tout de même prévues, en ce moment, jusqu'au 7 novembre. Après cette date, nous devrions parler que de vidange en urgence et de fosses scellées. Près de 10 000 fosses septiques vidangées cette saison.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Les inspections du site par le MDDEP ont lieu une fois par mois. Lors de ces inspections, tout était conforme.

Nous avons procédé au dépôt de deux demandes de certificat d'autorisation au printemps (le délai de traitement que s'impose le MDDEP pour toute demande est de 75 jours) :

- Reconstruction des résurgences, dossier déposé le 3 avril 2012;
- Utilisation de systèmes de neutralisation des odeurs, dossier déposé le 10 mai 2012.

En 2012, deux avis de non-conformité ont été émis par le MDDEP. Le premier date du 18 janvier 2012 à l'effet que le portail de détection radiologique était non fonctionnel pendant la durée des travaux de réparation de la balance à la fin de l'année 2011. Le deuxième date du 17 septembre 2012 à l'effet que nous avons fait fonctionner les systèmes de neutralisation des odeurs sans avoir reçu le certificat d'autorisation.

Outre le fait que nous devons répondre à certaines questions formulées le 25 septembre 2012 par le MDDEP concernant la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de systèmes de neutralisation des odeurs, nous sommes encore en attente de l'émission des certificats d'autorisation.

AMÉLIORATION CONTINUE

Une plate-forme de lavage des camions, le plancher du garage mécanique et un séparateur eau-huile ont été construits. Les travaux ont débuté un peu avant Noël 2011 et se sont poursuivis entre mars et juin 2012.

Les lacs créés sur les anciennes cellules en raison d'un tassement des déchets ont été enlevés. Le recouvrement final a été corrigé et les secteurs travaillés ont étéensemencés.